

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 12 février 1866](#)

# Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 12 février 1866

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 février 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Besson, Auguste Désiré \(1805-1879\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

## Description

RésuméGodin demande au maire de Guise au nom des habitants du Familistère l'autorisation de tenir leur bal des jours gras et d'ouvrir le débit de boissons aux personnes ne résidant pas au Familistère.

## Mots-clés

[Aliments](#), [Procédure \(droit\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (295r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023



Quinze le 12 Février 1866

Monsieur Le Maire.

Les Habitans Dilegués du Farnet  
 viennent me dire qu'il se démande que  
 des mot de moi à votre adresse  
 pour qu'ils aient l'autorisation de  
 donner une bal des jours gras et  
 que l'autorisation du débit de boissons  
 me fut accordé aux personnes de l'école  
 pour le même bal. Je m'empresse  
 en conséquence de vous prier de  
 bien vouloir faire la mesme pr  
 vous en serai obligé  
 Veuillez agréer Monsieur Le Maire  
 l'assurance de ma considération

Goussier